



Le Courrier

Du Retraité DE LA HAUTE-VIENNE

FEDERATION GENERALE DES RETRAITES DE LA FONCTION PUBLIQUE

Sommaire : Mars 2026

P 1 : Edito

P 2 : Rapports d'activité et financier

P 3 : En action avec le G9 – Protection sociale complémentaire ?

P 4 : Convocation AGD



**Assemblée générale départementale :
jeudi 26 mars 2026**

URGENT : inscrivez vous pour le repas de midi au restaurant du Lycée Jean Monnet

**réponse attendue pour le 18 mars
(coupon page 4)**



EDITO

Au plan international, la loi du plus fort prend une ampleur multidirectionnelle et s'organise pour durer !

Au plan national ce n'est pas mieux, et les médias aux mains des milliardaires insistent sur la dette et le déficit budgétaire encore plus creusé pour les dépenses militaires... pendant que 211 milliards sont versés chaque année sans contrepartie aux entreprises... même à celles qui licencient !

Heureusement que des citoyens pensent nécessaire et possible de faire autrement ; et seule façon de barrer la route à l'extrême droite !

Déjà les motions de la FGR constituent un projet politique et social qui prendra d'autant plus de force dans la construction de mouvements revendicatifs unitaires au-delà du G9 !

Déjà le 8 mars pour les femmes puis du 30 mars au 4 avril... pour nos revendications.

Gérard Wermelinger

Recevoir le bulletin par courriel ?

Un geste pour l'environnement, les finances de la FGR-FP 87 et pour plus d'efficacité.

Envoyez votre adresse électronique à :

renondi.clr87@orange.fr

RAPPORT D'ACTIVITÉ

20/11/25 Régionale d'automne avec Monique BEYSSEN et Marylène CAHOUEt membre du haut conseil de l'âge et membre de la CE Nationale au titre du SNES. 6 Creusois, 4 Corrèziens, 3 de la Haute Vienne.

Marylène CAHOUEt pointe le flou en politique intérieure, qui n'empêche pas l'austérité renforcée (sauf crédits militaires), le plus que préoccupant de la politique extérieure (Trump, mais pas seulement). Elle pointe aussi les dangers sur les 10%, la pension de réversion et autres attaques sur la santé et les EHPAD, la sous revalorisation malgré les 210 Milliards pris annuellement sur le PIB au profit du capital par diverses manières ! Elle pointe également tout ce qui concerne l'extrême droite, mais peut se réjouir enfin du développement de nouveaux médias, comme du regroupement de syndicats et d'associations.

En Haute Vienne, mobilisation au ralenti : pas de démarrage fin août, ni septembre ; moins de monde devant la Préfecture en novembre ; vieillissement des adhérents et diminution des effectifs ; pas de réunion du Pôle FP. Cependant, distribution de tracts sur les marchés

En Corrèze, 80 personnes le 6/11 + audience + bons articles dans la presse. En CDCA, dénonciation de la hausse des tarifs en EHP, ainsi que du projet de retraite par points .

En Creuse....l'Hôpital de Guéret devrait se préparer à accueillir des blessés de ... guerre ! ; Le 6/11 : 70 personnes mobilisées ... Dans les EHPAD : prix de l'électricité en hausse, baisse des subventions ... et manque de personnel ! (Nota : dans les EHPAD le nombre d'accidents du travail est supérieur à celui dans le secteur du bâtiment selon la Cour des Comptes... à cause du manque de formation du personnel)

Bref, la dictature de l'oligarchie financière est bien là !

Sur la PSC : la date du 1/5/2026 décisive pour les actifs... dans 2 ans pour les retraités... C'est compliqué et ça « douille » ! La PSC est une offre de développement des « mutuelles » privées et de destruction de la Sécurité Sociale !

La MGEN devient un prestataire de service du gouvernement.

Le 20/1/26 réunion des commissaires aux comptes et du bureau
Françoise SOULAT est désignée comme déléguée au Congrès Le calendrier de travail en vue de l'AGD du 26 mars est fixé

Gérard Wermelinger

RAPPORT FINANCIER 2025

Les comptes de la section de la Haute-Vienne ont été examinés par les vérificateurs le 20/01/2026 qui proposent à l'assemblée générale de donner quitus au trésorier sur la gestion de l'exercice 2025. Exercice qui s'est soldé par une perte de 173,85 €. Toutefois les disponibilités de la section restent confortables (plus de 13 000 €)

La ristourne sur les adhérents syndiqués que nous a versée le bureau national en 2025 s'élève à 600,30 € pour 174 adhérents syndiqués. Le nombre de nos adhérents directs reste stable (8). L'édition et la diffusion du bulletin départemental constituent notre principal poste de dépenses (2 bulletins envoyés en 2025).

Section de : **HAUTE-VIENNE**

PRODUITS

COTISATIONS ADHÉRENTS DIRECTS	447,00 €
COTISATIONS ADHÉRENTS SYNDIQUÉS	600,30 €
AUTRES PRODUITS – MOUVEMENTS INTERNES	173,00 €
TOTAL PRODUITS	1 220,30 €

CHARGES

REVERSEMENT COTISATIONS ADHÉRENTS DIRECTS	312,90 €
ÉDITION BULLETIN DÉPARTEMENTAL	318,28 €
DIFFUSION BULLETIN DÉPARTEMENTAL	370,88 €
FRAIS DE FONCTIONNEMENT (affr., fournitures, pt matériel)	244,09 €
FRAIS DÉPLACEMENTS ET MISSION (titre dpt ou région)	30,00 €
ASSURANCE MAIF	118,00 €
TOTAL DÉPENSES	1 394,15 €

RÉSULTAT DE L' EXERCICE 2025

-173,85 €

SOLDES

Compte bancaire BRED	9 581,08 €
Compte Courant Postal	3 771,48 €

DISPONIBILITÉS

13 352,56 €

Didier Renon

En action avec le G9

Si le pouvoir a été contraint de reculer notamment sur l'abattement fiscal de 10 %, sur la revalorisation des pensions, sur l'année blanche, sur les franchises médicales, sur l'ALD (Affection longue durée), aussitôt le budget voté, il a remis ces points sur la table. Ce gouvernement entend poursuivre la remise en cause de droit à la santé partout, pour toutes et tous, refuser une véritable revalorisation des pensions et accentuer le démantèlement des services publics.

Une semaine d'action sur la santé a été décidée avec le G9 entre le 30 mars et le 4 avril avec un temps fort le 2 avril.

Nous nous adresserons au G9 de la Haute-Vienne pour préparer cette initiative. Il est prévu de proposer au pôle des retraités de s'y joindre.

Protection sociale complémentaire (PSC) ?

Mode d'emploi ... ou comment se débarrasser des retraités!

Vous avez lu le dernier numéro de Valeurs Mutualistes ? 32 pages consacrées au retraité mutualiste, une première en dix ans !

32 pages pour nous expliquer combien nous autres retraités sommes bien à la MGEN, deux cahiers pour nous convaincre qu'un avenir radieux nous attend avec la MGEN ! Et puis dans le deuxième cahier, deux pages sur la PSC, celle des actifs, et en page 7, en bas, à gauche, une notule en petits caractères et le texte suivant: *«Vous êtes à la retraite ? Selon votre situation, et seulement à partir de mai 2026, vous pourrez vous rapprocher de MGEN pour connaître les modalités d'adhésion et rejoindre ce nouveau contrat collectif à un tarif spécifique».*

L'art de tout dire sans rien dire !

Oui, en effet, à partir du 1^{er} mai 2026, les retraités pourront choisir-- ou bien de rester adhérents de leur «ancienne» MGEN, dont tous les actifs, plus

jeunes que nous et donc moins coûteux, seront sortis pour rejoindre obligatoirement la «nouvelle» MGEN, celle de la PSC.

Si les retraités font ce choix, parce que leur mutuelle n'offrira plus de solidarité intergénérationnelle, ils auront devant eux la perspective rapide et inévitable de voir leur cotisation augmenter fortement (ou les prestations diminuer) pour des raisons de simple équilibre comptable.-- ou bien de demander à rejoindre le nouveau contrat collectif, celui de la PSC – ils auront un ou deux ans pour le faire – au-delà leur demande sera soumise à un questionnaire médical. Ils accéderont à un panier de soin équivalent à l'actuel panier « référence », avec une cotisation légèrement inférieure à la cotisation actuelle. La possibilité d'options de prévoyance reste encore floue pour les retraités. Là aussi, surtout si nombre de retraités font ce choix, une dérive de la cotisation d'équilibre est vraisemblable mais moindre que dans la première hypothèse (solidarité intergénérationnelle oblige). Tout bien considéré, la MGEN n'a pas l'air pressée de nous voir rejoindre un contrat collectif où nous pèserions sur la cotisation de l'ensemble des adhérents.

Alors oui, il nous faudra faire un choix personnel, aux conséquences graves, et pour cela exiger de la MGEN un peu plus d'information qu'une simple notule en page 7 d'un cahier intérieur ! Surtout si « se rapprocher de MGEN » signifie avoir affaire demain à un répondeur robot à choix multiples !

Il y a un autre choix, celui d'une sécu à 100 % pour tous les salariés du privé et du public ; ce n'est pas une utopie ; la réduction des frais de gestion actuels du mutualisme assurantiel, l'exemple de l'Alsace Moselle depuis plus d'un siècle, rendent la perspective crédible, à condition que l'état cesse d'avoir pour horizon l'intérêt des actionnaires, à condition aussi que le mouvement syndical et associatif s'en mêle vraiment.

Article rédigé par J-Y Barbier de la section de l'Hérault

Convocation à l'Assemblée Générale départementale :

Jeudi 26 mars 2026

Lycée Jean Monnet à Limoges

Avec **Monique BEYSSEN** (régionale)

Café d'accueil **dès 8H45**

Ordre du jour :

- rapports d'activité et de trésorerie
- renouvellement des membres de la CE et des vérificateurs
- préparation congrès
- perspectives 2026 et débat sur le contexte

Comme chaque année, le repas peut être pris en commun sur place.

Inscriptions avant le 18/03/2026,

par mail à : g.wermelinger@orange.fr ou renondi.clr87@orange.fr

ou par courrier : coupon-réponse ci-dessous

BULLETIN DE CANDIDATURE AU RENOUELEMENT ANNUEL

DE LA COMMISSION EXECUTIVE DE LA COMMISSION DE CONTROLE

À adresser avant la date de l'AGD au secrétaire départemental (G.Wermelinger 38 rue Théodore Bac 87100 Limoges)

NOM.....Prénom

Adresse

Téléphone

Déclare être candidat à la Commission Exécutive (1)

À la Commission de Contrôle des Comptes (1)

(1) rayer l'une des 2!

Date :

Signature :

INSCRIPTION AU REPAS CONVIVAL

QUI SERA PRIS AU RESTAURANT DU LYCEE JEAN MONNET

Réponse attendue pour le 18 mars 2026 (par courrier ou par mail)

NOM :.....Prénom :

Prix 15 euros par personne, règlement par chèque à l'ordre de la FGR Haute Vienne, à remettre sur place ou à adresser à : Didier RENON 5 allée des Coquelicots 87270 COUZEIX